

Réf: Dossier N° 092158

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MEOMA CONSULTING »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE DJOROBITE CITE
EMERAUDE 5, Lot LOT 72, Ilot RIVIERA PALMERAIE EXTENTION

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 18/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MEOMA CONSULTING »

Objet : Le Conseil, l'accompagnement, gestion des entreprises, la stratégie, le marketing, le commerce, la formation et le financement. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE DJOROBITE CITE
EMERAUDE 5, Lot LOT 72, Ilot RIVIERA PALMERAIE EXTENTION

Dirigeant(s) : M SOUMAHORO OUSMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03257 du 14/04/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16245/GTCA/RC/2022 du 14/04/2022

